



Ça n'arrête pas ! A peine l'affaire Cachan est-elle plus ou moins réglée que déjà, un nouveau cas épineux se présente pour Sarko. Et celui-là, ah que oui, le touche de près : son propre ami Johnny se bat toujours pour ... devenir belge ! Si, si, ce bon Français bien de chez nous ne veut plus de ses papiers. Il n'en peut plus de la France de Sarko. Il veut être dérégularisé !

Manque de pot, l'affaire semble mal embarquée. Les dernières nouvelles de sa demande de naturalisation, déposée en décembre 2005 à Bruxelles, ne sont pas brillantes. Selon "Le Parisien" (10/10/06) l'office des étrangers belges, chargé entre autres de la surveillance du territoire, vient d'émettre un avis défavorable sur le dossier de l'idole des jeunes, qui ne possède rien en Belgique, même pas une boîte de nuit.

Expulsé comme un vulgaire sauvageon avant même d'avoir tenté de passer la frontière clandestinement, le Johnny ! C'est pénible, ces gouvernements qui refoulent les étrangers ... Certes, cet avis n'est que consultatif, et la commission de naturalisation peut encore s'asseoir dessus. Mais, en attendant, le malheureux Johnny est obligé de rester en France, de continuer à donner de la voix pour son ministre de l'Intérieur et, surtout, de supporter cette grande misère qui règne dans le pays à cause des impôts. Car il est comme tous les sans-papiers, l'émigré Johnny : avec ses lunettes Optiiiiiiiique 2000, il a vu qu'en Belgique il pouvait s'en tirer mieux que dans son pays natal. C'est pour ça qu'il demande l'asile fiscal !

En résumé, on peut dire que le candidat Sarko, ancien ministre des Finances, s'est rudement bien entouré pour briguer l'Elysée. Entre Johnny qui veut se tirer à l'étranger pour payer moins d'impôts et son autre nouvel ami Doc Gynéco poursuivi par le fisc par ce qu'il a oublié de payer les siens ("Le Canard ", 4/10/06), il ne pouvait pas mieux tomber. Pour faire encore plus fort, il pourrait peut être demander à Florent Pagny de lui écrire sa chanson de campagne.

Article paru dans l'édition du CANARD ENCHÂÎNÉ du 11.10.06 – page 8



... à propos de chanson de campagne et en pensant à un vrai belge qui avait du talent et qui nous pardonnera certainement pour ce qui suit :

Ne nous quitte pas,

ne nous quitte pas, Johnny.

Tu ne peux pas nous faire ça et repartir comme ça en nous laissant là.

Il faut oublier, tout peut s'oublier Johnny, le temps qui s'enfuit et les malentendus.

Ne nous quitte pas.

Moi je t' offrirai des pluies d' impôts venues de chez nous là ou on n'en manque pas. Je creuserai par terre pour t' y enterrer pour couvrir ton corps et garder ton trésor. Je ferai un domaine où tu seras roi pour mieux te purger grâce à tous nos droits.

Ne nous quitte pas.

Je t'inventerai des taux insensés que tu avaleras parce que t'auras pas le choix. Je te raconterai l'histoire de ce gars mort de n'avoir pas pu tout rembourser.

Ne nous quitte pas Johnny, ne nous quitte pas.

On a vu souvent revenir heureux un Belge exilé qu'on croyait trop vieux. Il est parait-il des terres brûlées où on prend ton blé dès le mois d'avril. Mais quand vient le soir pour qu'un ciel flamboie, le rouge et le vert ne s'épousent-ils pas?

Ne nous quitte pas, ne nous quitte pas.

Je ne vais plus pleurer, pleurer sur ton sort. Je resterai là à te regarder, pelé et taxé, danser et sourire. Et à t'écouter chanter et puis rire. Laisse moi devenir l'ombre de tes nombres, l'ombre de tes biens, l'ombre de ton gain.

Ne nous quitte pas Johnny, ne nous quitte pas.